



2020

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Épiphanie



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



LÉGENDE

COLLECTES

	Ordures		Encombrants*
	Bac bleu*		Bac brun*

LIEUX DE DÉPÔT

Dépôt encombrants*
Garage municipal du 29 juin au 3 juillet • 418 862-0052

*Liste des matières acceptées au verso



2020

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Épiphane



Une collecte
QUI CARBURE!

**BAC
BLEU**

matières RECYCLABLES

Les matières doivent être logées
dans des sacs bien attachés.

✓ ACCEPTÉES

Papier et carton

Imprimés (revues, annuaires, etc.), cartons à œufs, verres de carton, contenants de lait ou de jus (Tetra Pack™ ou jus congelé)

✗ REFUSÉES

Papier et ruban d'emballage métallisé, ciré ou plastifié, papiers-mouchoirs et essuie-tout

Verre

Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Vaisselle, Pyrex™, céramique, porcelaine, ampoules, vitre

Plastique

Contenants et emballages numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7, sacs et emballages de plastique souple (sac de sacs), contenants d'huile usée complètement vides

Plastique numéroté 6, styromousse, sacs de croustilles, plastique rigide non numéroté, toiles et bâches

Métal

Boîtes de conserve, couvercles, aluminium (canettes, papier, assiettes)

Contenants sous pression ou contenant des résidus domestiques dangereux, piles

Ces listes ne sont pas exhaustives. Dans le doute, consultez co-eco.org ou l'application Ça va où? de Recyc-Québec sur votre téléphone intelligent.



collecte ENCOMBRANTS

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), papier goudronné, prélat et tuiles, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.), souches d'arbres



ÉCOCHANTIER

Récupération et vente de matériaux
de construction, rénovation ou démolition

102, rue Delage, Rivière-du-Loup
www.ecochantier.ca

**BAC
BRUN**

matières ORGANIQUES

Les sacs **compostables** sont acceptés. L'utilisation de sacs de papier, de journal ou de carton est recommandée.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
Viandes, volailles et os
Poissons, fruits de mer
Œufs et coquilles
Écales de noix et noyaux de fruits
Produits laitiers
Graisse animale et végétale
Pâtes, pain, céréales, riz
Gâteaux, biscuits, bonbons
Tartinade, confiture, condiments
Café, filtres à café et sachets de thé
Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
Résidus de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
Essuie-tout (ne doit pas être souillé par des produits nettoyants)
Serviettes de table



les ÉCOCENTRES

Pensez aux écocentres pour ce que vous ne pouvez pas mettre au recyclage ou au bac brun. Vérifiez la liste des matières acceptées!

RIVIÈRE-DU-LOUP

100, rue Delage

Du 14 avril au 31 octobre
du mardi au samedi inclusivement
de 8 h à 16 h

Les 6, 7, 13 et 14 novembre de 8 h à 14 h
Fermé le 24 juin

SAINT-HUBERT- DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1^{er} Rang Est

Du 2 mai au 31 octobre
les lundis et samedis de 8 h à 16 h
Fermé le 7 septembre

MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS :

Meubles réutilisables et électroménagers
Matériel électronique, informatique et électrique
Résidus domestiques dangereux
piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.

Bois

Résidus verts

feuilles, branches, herbe, résidus de jardin

Métal

Pneus de diamètre maximum 48 1/2 po
(sans jante)

Matériaux de construction et de rénovation
portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse,
vitre, miroir, porcelaine, céramique

Agrégats en petites quantités seulement
gravier, béton, asphalte, brique

Des frais s'appliquent pour les autres matières
(voir la liste des encombrants ou consultez le co-eco.org)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO

418 856-2628, poste 0
1 888 856-5552, poste 0
www.co-eco.org